

teur byzantin du onzième siècle, Xiphilin. Les règnes si célèbres de Trajan, d'Antonin, de Marc Aurèle, sont au nombre de ceux dont l'histoire est la plus pauvre. Les monuments de la pensée subsistent en assez grand nombre; les monuments de l'histoire ont disparu. Nulle époque n'eut des annalistes plus secs, plus indigents, plus tardifs. Ces saint Louis du paganisme n'ont pas eu de Joinville. Nous avons, il est vrai, les inscriptions et les médailles, documents fort utiles, mais fort arides. Je me fais donc conscience de prévenir ici les amateurs de l'histoire pittoresque que je ne saurai leur en donner. Il faudrait l'inventer, et je ne me sens pas assez d'imagination pour cela.

Une chose me console, pourtant : c'est que je vais respirer une atmosphère plus humaine. Lorsque je songe à ces sanglants cloaques qu'il m'a fallu traverser, en racontant l'histoire des Césars, je renonce volontiers à ce pittoresque du crime. Je n'aurai plus à exhiber une ménagerie de tyrans. Au moins vais-je avoir affaire à des hommes de sens, non pas à des fous; à des hommes de quelque conscience, non pas à des monstres; à des hommes que la pauvreté morale de leur siècle, que les préventions des temps modernes ont pu faire exalter outre mesure, mais, à tout prendre, à des hommes. Si c'est un spectacle parfois salutaire, quoique repoussant, que celui du crime porté à des proportions colossales, c'est un spectacle aussi utile et plus noble que celui de saines intelligences et d'âmes honnêtes, investies du plus vaste pouvoir qui ait été aux mains d'un homme, essayant de faire ce que les conditions de l'antiquité permettaient de faire pour le salut du genre humain.

CHAPITRE II

VESPASIEN. — EMBARRAS DE L'EMPIRE

— 69 —

Dans l'été de l'année 70, le nouvel empereur, Vespasien¹, arrivait à Rome, après un long séjour à Alexandrie, dont j'ai dit ailleurs les motifs et la durée. Il trouvait Rome agitée, inquiète, divisée, appauvrie, affamée, avec son Capitole en cendres et ses lois fondues dans le brasier du Capitole; pleine d'aventuriers, de pillards, de décombres, de procès.

Deux espèces d'hommes se la partageaient et se la disputaient : l'une, qui n'était pas trop abattue; l'autre, qui se croyait merveilleusement relevée par le triomphe de Vespasien : les aventuriers et les hommes d'ordre, la Rome impériale et la vieille Rome. Les premiers, c'était

¹ T. Flavius Vespasianus né à Reate (Rieti), le 17 novembre an 9 de l'ère vulgaire; consul en 50, 70, 71, 72, 74, 75, 76, 77, 79. *Imperator* vingt fois; en 70 (cinq fois); en 71 (trois fois); en 72 (deux fois); en 74 en 75, (quatre fois); en 76, 77, 78, 79. — Auguste, 1^{er} juillet 69; — mort à Cutilies, ou *Aquæ Sabinae*, le 24 juin 79. Voyez sur lui, Tacit., *Hist.* III-V, Suétone, *in Vespas.*; Xiphilin, lxxvi; Aurel. Victor, *Epitom...* et *de Cæsarib.*; Eutrope, VII, etc.

le lieutenant même de Vespasien, Licinius Mucianus, courtisan de tous les empereurs passés, et suppléant de l'empereur nouveau; — c'était le fils de Vespasien, Titus Domitianus, un enfant, mais un enfant dépravé et déjà tout empreint des mœurs néroniennes; — c'étaient d'autres chefs de la guerre civile, soldats tarés qui avaient compté se réhabiliter en se mettant à la tête de la cause victorieuse; — c'était un affranchi de Vespasien, que déjà, au mépris des lois antiques, le sénat avait fait chevalier romain; — c'étaient les courtisans, inquiets, mais non découragés, de Néron; ceux qui avaient espionné, trahi, dénoncé, accusé sous son règne, et qui, ayant amassé à ce métier beaucoup de ressentiments et beaucoup de richesses, voulaient accroître les richesses et se mettre à l'abri des ressentiments; — c'était enfin le peuple de Néron, cette foule qui vivait du pain et des magnificences du prince, Romains sans famille, prolétaires sans industrie, étrangers sans nation, affranchis sans patron, esclaves sans maître; toute cette armée que Néron avait disciplinée au Forum et au théâtre, armée relativement peu nombreuse, mais au profit exclusif de laquelle le mouvement révolutionnaire s'était fait sous Néron, et qu'on pouvait appeler les privilégiés de la démocratie.

L'autre parti, c'étaient les victimes de Néron, c'étaient les gens de bien, c'étaient les sages, les philosophes, les stoïciens; c'était le sénat; c'étaient ceux dont les pères et les frères avaient péri sous Néron; les bannis rappelés par Galba, rétablis dans leurs biens par Othon, dans leurs droits politiques par Vitellius, mais qui attendaient une dernière satisfaction, la vengeance. Et, parce que Vespasien avait été disgracié comme eux, parce qu'il avait

été comme eux l'ami de Thraséas, parce qu'il était vieux et homme de bien, ils se croyaient les maîtres sous Vespasien.

Ces partis profitaient de l'absence de l'empereur. Mucien régnait, et de son chef, et du chef du jeune Domitien, tout occupé de ses débauches. Mucien régnait, mais le sénat aussi régnait de son côté. Mucien était obligé de compter avec le sénat. Mucien essayait à son profit la politique néronienne; le sénat, au contraire, réagissait avec enthousiasme contre le passé néronien. Le sénat votait des hommages à la mémoire de Galba et de Pison. Le sénat, dès sa première séance après la chute de Vitellius, avait attaqué les familiers et les délateurs du dernier règne, et avait demandé communication des archives secrètes, afin de savoir au juste, par les registres du chenil, le nom des limiers néroniens¹. Le sénat avait fait plus: oublieux de sa servilité passée, il avait ordonné à chacun de ses membres de jurer par les dieux qu'il n'avait fait aucune manœuvre, reçu aucun salaire, accepté aucun honneur pour mettre ou pour avoir mis aucun concitoyen en danger. Et on avait vu des sénateurs auxquels toute l'effronterie possible ne permettait pas de prêter ce serment, balbutier, changer les termes, trembler en les estropiant, s'entendre siffler, s'entendre maudire, et quelques-uns auxquels on montra le poing être obligés de sortir². C'est chose singulière que l'emportement des assemblées les plus graves. Mucien s'épouvanta, non sans raison, de cette réaction qui menaçait tant d'hommes déjà menacés, tant de fortunes déjà odieuses. Il parla de paix et

¹ Tacit., *Hist.*, IV, 7-10.

² *Id.*, IV, 40-45

d'oubli; il fit parler dans le même sens le jeune Domitien; il sacrifia par-ci par-là deux ou trois délateurs, tâchant qu'au moins jusqu'à l'arrivée du prince le feu couvât sous la cendre.

Il y a plus, et cette haine de Néron montait jusqu'à l'amour de la république. Le sénat, tout en s'applaudissant du bon prince que les légions lui avaient donné, se reprenait à jouer le rôle de prince, et eût volontiers montré à Vespasien qu'à la rigueur on pouvait se passer de lui. Il y avait là un Helvidius Priscus, un de ces républicains honnêtes et attardés, qui, préteur en l'absence des deux consuls, se trouvait, avec Domitien, le premier magistrat de la république, et prenait sa magistrature et la république au sérieux. Celui-là rayait tout simplement des actes le nom du prince et proposait de restaurer le Capitole au nom du sénat et du peuple. Motion intempestive que les plus sages affectèrent de ne pas entendre et d'oublier, mais dont quelques autres surent bien se souvenir¹. Il y avait donc alors à contenter ou à réprimer, et les puissants de la veille, trop puissants encore, et les proscriptions de la veille qui prétendaient à leur tour être puissants; les néroniens et les républicains.

De plus, à cette difficulté politique s'ajoutait la difficulté financière, ou, pour mieux dire, la question financière était éternellement dans l'empire romain une question politique. De la manière d'administrer les écus dépendait la manière de gouverner les hommes. Il faut en dire quelques mots.

¹ *Eam sententiam modestissimus quisque silentio, deinde oblivio transmisit: fuere et qui meminissent.* (Tacit., IV, 9. Sur Helvidius Priscus, voy. les chap. précédents, 5-8.)

Je crois l'avoir déjà dit, l'empereur romain était pauvre. Ce n'est pas que les finances de l'État ne reposassent sur des bases assez analogues à celles des siècles modernes. Les temps de la conquête étaient passés, ces temps dans lesquels le trésor de Philippe rapporté par Paul Émile, celui de Mithridate par Pompée, celui de Ptolémée par Auguste, avaient pu être déposés en lingots sous la garde du dieu Saturne et former un fonds de réserve, une épargne cachée pour les jours d'embarras extraordinaire. Ces épargnes de la victoire, la tyrannie les avait promptement dissipées. Le temps des guerres lucratives était fini; on n'avait plus à vaincre ni des Mithridates ni des Ptolémées. Les guerres, si on en faisait encore d'heureuses, ne pouvaient plus donner à cultiver que des steppes ou des bruyères, à ramener en Italie que des captifs barbares. L'épargne remplie jadis par les dépouilles de l'ennemi était vide, et vide pour longtemps.

On en revenait donc à la ressource qui est celle des modernes, à l'impôt. L'assiette de l'impôt ressemblait fort à ce qu'elle est dans nos monarchies. C'était l'impôt foncier, moins universel que le nôtre, puisque les citoyens romains ou au moins les terres romaines¹ en étaient exempts; pas plus élevé puisqu'il variait du cinquième au septième du revenu: — c'était un impôt sur les successions, spécial au contraire pour les citoyens romains, et bien plus modéré que le nôtre: — c'étaient des impôts indirects assez semblables aux nôtres, un quarantième sur les importations en Italie (*portoria*), un centième ou un deux-centième sur les denrées vendues au marché de Rome, un vingt-cinquième

¹ L'Italie et les pays jouissant du droit italique.

sur la vente des esclaves, un vingtième sur les affranchissements, un dixième, à ce que l'on croit, sur les carrières et les salines. Ces impôts se partageaient entre eux les trois trésors, plus distincts pour la forme que par le fait, le trésor du peuple (*ærarium*), le trésor militaire (*ærarium militare*) et le trésor du prince ou fisc (*fiscus*)¹.

Le trésor militaire avait ses ressources à part (l'impôt sur les successions²) et sa destination à part (la rémunération des vieux soldats). Quant aux deux autres, réunis, ils pouvaient donner à l'empereur 300 millions de francs à peu près. Il ne faut pas oublier que les citoyens romains, c'est-à-dire une population de 28,000,000 d'hommes³ et la population en général la plus riche de l'empire échappait à l'impôt foncier, privilège exorbitant dont l'impôt sur les successions, spécial aux citoyens romains, n'était qu'une faible compensation. Notre privilège à nous, c'est de payer l'un et l'autre.

300 millions! C'est bien peu, si l'on pense qu'aujourd'hui, le budget des mêmes contrées établi sur des bases à peu près semblables, donne aux gouvernants modernes, un

¹ Sur cette distinction, Voy. Tacit., *Ann.*, VI, 2.; Néron, à une certaine époque, se vantait de donner à la république, c'est-à-dire de verser de son trésor (*fiscus*) dans l'*ærarium* 60,000,000 sest. — *Id.*, XV, 48: *se annuum sexcentis reip. largiri*.

² On peut calculer que, pour 7 millions de citoyens romains, cet impôt produisait 40 à 42 millions de francs par an.

³ Sept millions de citoyens sous Claude; avec les femmes et les enfants, vingt-huit millions. Quelques écrivains parlent d'une différence qui aurait été introduite par Galba entre les anciens et les nouveaux citoyens, par suite de laquelle ceux-ci n'auraient pas joui de l'exemption d'impôt. Mais le passage cité de Tacite (*Hist.*, I, 8) ne dit rien de pareil, et l'interprétation que l'on donne d'un passage de Pline (*Panég.*, 57, 40) est évidemment et complètement erronée. (Voy. M. Delamalle, *Economie politique des Romains*, t. I, p. 528.) Il s'agit, dans ce passage, de l'impôt des successions dont les citoyens romains étaient si peu exempts, qu'il avait été créé exprès pour les atteindre.

revenu de plus de 4 milliards. Il est vrai que la moitié chrétienne de l'empire romain a depuis ce temps beaucoup gagné en richesse; mais, en revanche, la moitié mahométane de l'empire romain a beaucoup perdu. C'est bien peu, disons-nous, nous qui payons dix fois plus, sans trop nous plaindre. Les anciens trouvaient cependant que c'était beaucoup: les plaintes contre l'impôt, quand elles pouvaient se faire entendre, étaient bien vives; et, aux époques où il eût été dangereux de les manifester, le mal, on peut en être sûr, était plus grand encore.

Le mot de l'énigme est facile à trouver. Les Romains faisaient ce que faisaient encore nos pères au dernier siècle: ils affermaient leurs impôts. Des sociétés de traitants ou de publicains étaient intermédiaires entre l'État qui fait payer et le contribuable qui paye. Elles exagéraient vis-à-vis du contribuable, elles diminuaient vis-à-vis de l'État. Le peuple ne savait pas ce que lui demandait le prince, le prince à son tour ne savait pas ce que le peuple avait payé. Les publicains, le plus qu'ils pouvaient, faisaient mystère au peuple du taux de l'impôt, au prince de son produit⁴.

De plus, comme la police était imparfaite pour démasquer les fraudes contre l'impôt, on avait recours aux délateurs, qui étaient en toute chose la grande police de l'empire romain. On assurait une prime de 25 pour 100 à quiconque aurait dénoncé une fraude ou révélé une usurpation au préjudice du domaine. Il y avait ainsi toute une armée, moitié de percepteurs et moitié de dénoncia-

⁴ Sur ce secret de l'impôt que Néron tenta de faire cesser, et sur d'autres réglemens antifiscaux qu'il établit en ses jours de sagesse, mais qui ne tardèrent pas à disparaître, voy. Tacit., *Ann.* XIII, 50, 51; Suet., *in Nerone*, 50.

teurs, ayant chacun sa fortune à faire aux dépens du peuple ou aux dépens du prince. Étonnez-vous donc si le peuple payait beaucoup et si le prince recevait peu !

Ceci explique la guerre incessante que les bons princes firent au fisc. Les agents du fisc étaient des fermiers, et les instruments du fisc étaient des délateurs; le prince avait raison de se défier à la fois et de ces collecteurs dont l'intérêt était si différent du sien, et de ces auxiliaires bénévoles, si périlleux et si oppressifs. Aussi disait-on que la cause du fisc n'était jamais si mauvaise que sous un bon prince, et Trajan comparait le fisc à la rate qui n'engraisse pas sans que le reste du corps maigrisse.

Mais sous les mauvais princes, au contraire, quel ne devait pas être l'abus ! Le maître exigeait beaucoup et ne contrôlait pas. Les traitants avaient donc et une bonne raison pour pressurer le peuple et l'assurance de le pressurer impunément. Aussi en venait-on tout de suite aux moyens vexatoires, ruineux, sanguinaires. Que fallait-il à un Néron ? Six ou sept cents millions peut-être ? Plaisanterie pour nos sociétés modernes, dont la faculté payante s'est si merveilleusement développée. Mais l'empire romain, même à richesse égale, au seul bruit d'une réquisition pareille, fût tombé dans une effroyable détresse, parce que six cents millions à payer à l'empereur représentaient peut-être un milliard ou deux à payer aux délateurs et aux publicains. Aussi, sous les mauvais princes plus que jamais, la situation des peuples était désastreuse et la pénurie du trésor était grande.

Les ressources du trésor romain étaient donc très-limitées. Mais il faut dire que ses dépenses l'étaient aussi.

Le trésor romain n'avait à payer en effet ni dépenses ad-

ministratives, puisque les villes, ou pour mieux dire les États (*civitates*) dont se composait l'empire, faisaient face à leurs besoins ; — ni travaux publics hors de Rome, parce qu'ils étaient le plus souvent ou payés par les cités, ou exécutés par les soldats ; — ni traitements de fonctionnaires, parce que les fonctionnaires étaient relativement peu nombreux, quelquefois gratuits, le plus souvent payés par les finances locales ; — ni dette publique, parce qu'on n'avait pas encore inventé pour les États ce merveilleux moyen de s'enrichir¹ ; — ni instruction publique, parce que le gouvernement avait le grand bon sens de ne pas s'en mêler (sauf deux chaires de rhétorique que Vespasien fonda à Rome et à Athènes) ; — ni frais du culte, puisque les temples avaient leurs revenus ; — ni retraites militaires, puisqu'un trésor spécial et un impôt spécial en faisaient les frais. Le budget impérial n'avait à sa charge que trois grandes dépenses : l'armée, le peuple de Rome et le prince.

La dépense de l'armée n'était pas énorme. Les Césars n'avaient été généreux qu'envers les seuls prétoriens, qui leur coûtaient plus de sept millions de francs pour dix mille hommes; trente légions, c'est-à-dire environ deux cent quarante mille hommes, ne leur coûtaient que quarante et un millions². Quand plus tard Domitien accrut

¹ Il est question, cependant, au commencement de Vespasien, d'un projet d'emprunt de 60,000,000 de sesterces (15,000,000 de fr.) à faire à des particuliers; mais ce projet n'eut pas de suite. (Tacit., *Hist.*, IV, 47.)

² La solde des légions était de 10 as par jour (62 cent. 5/8); les centurions avaient le double; les cavaliers, le triple. Pour une légion composée de 5,040 hommes, 60 centurions et 500 cavaliers, c'était donc 60,600 as par jour (environ 3,800 fr.), par an, 1,587,000 fr.; pour trente légions, 41,610,000 fr.

La solde des prétoriens était de 2 fr. par jour : Pour 9,400 hommes, 100 centurions et 500 cavaliers, c'était 7,117,500 fr. par an.

Il faut se rappeler que l'entretien se prélevait sur la solde. (Voy. Tacit., *Annal.* I, 17; Suet., *in Domit.*, VII, 12.)

d'un tiers la solde des troupes, ce fut une charge additionnelle de quatorze millions qu'il imposa à son budget et cette charge lui parut si lourde qu'il eût voulu en compensation diminuer l'effectif de l'armée.

Venait le peuple de Rome, auquel, comme on le sait, il fallait deux choses, du pain et des spectacles, on peut ajouter des monuments. L'empereur nourrissait à Rome environ deux cent mille citoyens romains indigents, et leur donnait cinq boisseaux de blé par mois ; ce qui faisait douze millions de francs par an. L'empereur faisait, en outre, d'autres gracieusetés à son peuple ; et Vespasien, en particulier, lui accorda, pendant le cours de son règne, trois *congiales* ou distributions d'argent de trois cents sesterces, ou soixante-quinze francs chacune. Comptons donc quinze millions par an de libéralités envers le peuple de Rome ; ajoutons-y, si on veut, cent millions de travaux publics et de monuments dans la ville de Rome ; ajoutons encore, si vous voulez, une trentaine de millions de dépenses diverses. Resteront cent millions pour les spectacles et pour la maison du prince. Cela était suffisant, sans doute, pour vivre honnêtement et amuser honnêtement son peuple. Mais remarquez que je dis *honnêtement*.

Tout, en effet, était là. Si le prince était modéré dans sa dépense personnelle et dans les magnificences de son luxe, son maigre budget lui suffisait, et sa politique pouvait être honnête. Mais, si le prince avait des fantaisies tant soit peu grandioses pour sa personne, sa cour ou ses spectacles, il lui fallait un budget extraordinaire, et, pour se le procurer, une politique extraordinaire, laquelle, hélas ! n'était que trop ordinaire et trop permanente depuis cinquante ans. La question de sang était donc en définitive tranchée par la

question d'argent, et Vespasien, comme tout empereur, ne devait être en politique que ce qu'il serait en finances.

Et en finances et en politique, Vespasien avait le choix entre le rôle de Néron et celui d'Auguste.

Vespasien pouvait être Néron. Dans le système politique de Tibère, perfectionné par Caligula et par Néron, le prince n'était pas roi, il ne l'eût pas osé : mais il était dieu ; et, pour cette nature surhumaine, il ne pouvait y avoir ni vénération assez profonde, ni titres assez sonores, ni magnificence assez grande. Or, la magnificence et même la vénération coûtaient cher, et le prince, avec sa maigre liste civile de cent millions, eût été bientôt ruiné par sa propre divinité. Il fallait donc en venir à ce chapitre des voies et moyens qu'on appelait supplices et confiscations. Les supplices n'étaient-ils pas, d'ailleurs, le droit d'un dieu, et la vengeance une partie de sa gloire ? Mais, dans la voie des supplices, on ne peut marcher seul et sans auxiliaires. Il faut des espions, des dénonciateurs, des accusateurs. Le prince était donc forcé de faire, en même temps que la sienne, la fortune de bon nombre de parvenus. Prolétaires, étrangers, affranchis, esclaves, grandissaient par l'adulation et la délation, en même temps que se trouvait abaissé par la proscription et par la terreur tout ce qui était patricien, sénateur, riche, Romain, homme libre. La Rome impériale, révolutionnaire, malhonnête, triomphait au mépris de la Rome ancienne, conservatrice, honnête ou relativement honnête. C'était la victoire, non pas d'une démocratie de quelques millions d'hommes, légale, laborieuse, régulière, honnête, mais d'une démagogie de quelques milliers d'hommes, violente, malhonnête, servile, sanguinaire. Que, maintenant, le

triomphe de cette démagogie aggravât les plaies déjà anciennes de l'empire; qu'avec elle, l'Italie, qui se dépeuplait, allât se dépeuplant davantage; que la race romaine, qui s'affaiblissait, allât s'affaiblissant davantage, et quant au sang, et quant à la tradition, et quant au patriotisme; qu'avec cette défaillance de la race et ce péril de la propriété, la culture, déjà si négligée en Italie, déclinât encore plus; que les armées s'énervassent; que la frontière fût plus mal gardée: peu importait au prince, pourvu qu'il vécût et qu'il fût riche. «Après moi, l'embrasement du monde!» disait Tibère¹. C'était là une politique simple et de pratique aisée, comme celle de tous les révolutionnaires possibles. Rien n'est plus complexe et plus multiple que le labeur d'un bon gouvernement. Rien n'est d'une plus lumineuse et plus ravissante unité que la tyrannie.

Mais d'un autre côté, s'il le voulait, en finances et en politique, Vespasien pouvait être Auguste. Auguste, bien différent de ses successeurs, avait été l'homme de la mesure, du raisonnable, du possible. Il avait compris qu'un fondateur d'empire ne commande pas à son gré le prestige et la grandeur, comme on commande un tableau à un peintre et un habit à un tailleur. Il avait cherché le prestige dans les souvenirs du passé, le service réel dans les institutions du présent. Il s'était gardé de faire fi du nom et des souvenirs romains, le plus magnifique drapeau dans lequel un pouvoir naissant pût s'envelopper. Auguste n'était pas un abbé Sieyès; il savait fort bien, cet homme sobre et sans enthousiasme, que de telles grandeurs sont bonnes à quelque chose; cet homme de prose savait à quoi sert la

¹ Ἐπιπὸν θανάτου: γὰρ μεγαλοῦτα πέρι.

poésie. Il s'était donc gardé d'abolir cette forme extérieure de la république romaine, à laquelle s'attachait tant de gloire. Mais, à côté et presque au-dessous de la république, il avait installé modestement (comprenant que, dans un siècle prosaïque et civilisé, un pouvoir nouveau devait être modeste dans son allure), il avait installé, non pas sa royauté, mais son *principat* (nom modeste et nouveau d'une chose nouvelle); il l'avait fait en sa personne simple et modeste, sans cour, sans diadème, sans luxe, sans fracas; pouvoir anonyme, temporaire même, et, comme on dirait aujourd'hui, extralégal. En le faisant simple, il l'avait fait économe, plus économe que n'avait été le gouvernement républicain; il l'avait adapté aux finances très-limitées de son empire. En le faisant économe, et surtout en faisant l'économie de sa propre majesté, il l'avait fait clément. Il avait pu se passer de supplices; riche de son épargne, il avait pu ne rien demander au bourreau; il avait pu être humain et miséricordieux, sans trop s'appauvrir. Mais, en faisant son pouvoir simple, économe, clément, il l'avait en même temps fait absolu; il avait eu d'autant plus de puissance qu'il avait eu moins de titres; il s'était d'autant plus subordonné la république qu'il l'avait honorée davantage. Assez républicain et assez conservateur pour plaire à l'ancienne Rome, il avait été assez absolu pour ne pas déplaire à la Rome nouvelle. C'est ainsi qu'il avait pu faire de grandes choses et d'utiles choses, élever des monuments, faire la guerre quand il en avait été besoin; non pas réprimer (l'entreprise eût été folle), mais contenir et régler le mouvement ascendant de la démocratie; essayer, s'il se pouvait, de relever la race romaine et de repeupler l'Italie; vivifier les provinces par la liberté mu-

nicipale donnée ou maintenue; travailler, en un mot, à la guérison des plaies fondamentales du monde romain; être le fondateur de l'empire et en être le médecin. C'était là une belle politique, mais une politique laborieuse. Aussi Auguste avait-il été seul à la pratiquer, et, tout en adorant officiellement sa mémoire, ses successeurs avaient été unanimes à répudier pratiquement sa politique.

C'est ainsi que Vespasien avait deux routes ouvertes devant lui : celle de la magnificence et de la tyrannie d'un côté, celle de l'économie et de la modération de l'autre.

CHAPITRE III

VESPASIEN — L'EMPIRE RELEVÉ

— 69-75 —

Entre ces deux politiques, le choix de l'empereur ne pouvait être douteux. Par son origine, par son âge, par ses antécédents, par ses mœurs, par son bon sens, la politique augustale lui était imposée. Après de Vespasien, il n'était pas à craindre que les ambitions perverses des ci-devant néroniens ou les vertueuses rêveries des républicains eussent grand succès. Ce vieux routier, qu'un navire pavoisé amenait à Brindes et que le Sénat venait y recevoir, n'était homme à se laisser prendre ni à l'esprit dépravé de la Rome impériale, ni à l'esprit follement libéral de la Rome aristocratique. Il ne voulait ni de ces roués, ni de ces philosophes. Il ne se souciait pas d'un cortège de bourreaux, de délateurs et d'espions, au milieu desquels il eût vécu dans des trances continues; il ne se souciait pas non plus d'un conseil de nouveaux Brutus, qui l'eût jeté dans